



Commune de CASTELNAU-DE-MEDOC  
20 Rue du château  
33480 – CASTELNAU-DE-MEDOC  
05.56.56.21.50  
[contact@mairie-castelnaud-medoc.fr](mailto:contact@mairie-castelnaud-medoc.fr)

**MARCHE DE TRAVAUX**

**MARCHE DE TRAVAUX**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**REFECTION DE LA TOITURE DE  
L'ÉCOLE MATERNELLE « LA CHARMILLE »  
A CASTELNAU-DE-MEDOC**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : le 15 mai 2015 à 12 h 00**

## REGLEMENT DE CONSULTATION

### I. ACHETEUR PUBLIC

**Dénomination** : Monsieur le Maire/ Commune de CASTELNAU-DE-MEDOC

**Adresse** : 20 Rue du château - 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC

**Téléphone** : 05.56.58.21.50

**Fax** : 05.56.58.18.10

**Mail** : [contact@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:contact@mairie-castelnau-medoc.fr)

### II. OBJET DU MARCHÉ

Intitulé: Réfection en partie de la toiture de l'école maternelle « La Charmille » à CASTELNAU-DE-MEDOC

Type de travaux : marché de travaux

Délai d'exécution : 2 mois

### III. PROCEDURE

Type de procédure : procédure adaptée conformément aux articles 28 et 40 II du Code des Marchés Publics.

Critère d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- 1) Proposition de prix : 70%
- 2) Dossier technique : 30%, évalué en fonction des éléments suivants :
  - Références représentatives détaillées portant sur des travaux similaires en cours ou achevés.
  - Sécurité du chantier : dossier technique comportant l'ensemble des éléments utilisés pour garantir la sécurité du chantier : choix de l'échafaudage et justification de sa conformité avec les règles de sécurité (norme NF et recommandations R408 ou R457), compétences des monteurs (attestations de formations). Expliquer la méthodologie.
  - Qualité des matériaux mis en œuvre : respect des normes CE (et/ou NF) et fiches techniques de l'ensemble des matériaux mis en œuvre.
  - Proposition détaillée de planning d'exécution.

#### **Variantes :**

Les variantes ne sont pas autorisées. Les entreprises devront répondre conformément aux besoins exprimés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

#### **Décomposition en lots :**

Le marché est composé de 2 lots :

LOT 1 : MENUISERIE

LOT 2 : ETANCHEITE TOITURE TERRASSE

#### **IV. CANDIDATURE**

Le dossier de candidature et d'offre devra comporter les pièces suivantes :

- Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des Marchés Publics :
  - o Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
  - o Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP
  - o DC1, DC2, DC3 (**1 par lot**), DC4
  - o NOTI1
  - o NOTI2 au 31/12/14 ou volet 2 des impôts
- le cahier des charges
- le Règlement de la Consultation
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
- le Cahier des Charges Techniques Particulières (C.C.T.P.)
- l'attestation d'assurance Responsabilité Civile
- l'attestation d'assurance Garantie Décennale
- l'attestation de visite **obligatoire**
- Le devis
- Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :
  - o Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires réalisés au cours des trois derniers exercices.
  - o Preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Une liste de références récentes similaires à l'objet de la présente consultation
- Un planning d'exécution
- Le dossier technique comportant notamment l'ensemble des pièces garantissant les compétences de l'entreprise concernant la mise en sécurité du chantier (voir critères du dossier technique ci-dessus).

## **V. CONDITIONS DE RECEPTION DES OFFRES**

### **Modalité de présentation des offres selon la procédure adaptée :**

Le Dossier de Consultation des Entreprises est à retirer sur la plateforme de dématérialisation <https://marchespublics.aquitaine.fr>

Aucun dossier papier ne sera envoyé aux entreprises, même si elles en font la demande.

La totalité des offres des candidats sera entièrement rédigée en langue française.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le dossier à remettre par les candidats concernant le/les lot(s) de consultation pour lequel ils remettent une offre sera placé sous enveloppe cachetée qui contiendra **UNE ENVELOPPE UNIQUE** cachetée portant la mention « **Marche de travaux : Réfection de la toiture de l'école maternelle « La Charmille » à CASTELNAU-DE-MEDOC. NE PAS OUVRIR** ».

Les offres devront être adressées sous pli recommandé avec accusé de réception ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante :

**Monsieur le Maire  
Commune de CASTELNAU-DE-MEDOC  
20 rue du château  
33480 – CASTELNAU-DE-MEDOC**

**Date limite de réception des offres : le 15 mai 2015 à 12 h 00**

## **VI. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est fixé à trois mois à compter de la date limite de remise des offres.

## **VII. NEGOCIATIONS**

Après analyse et classement des offres présentées, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les candidats les mieux classés dans la limite des deux premiers.

Ces négociations pourront aborder tous les aspects de la présente consultation, tels que le prix, les délais, les moyens engagés et les garanties de bonne exécution.

Chaque candidat invité à la négociation en sera préalablement informé par lettre en recommandé avec accusé de réception à la fois dans son principe et dans ses modalités.

A la suite de la négociation, le marché est attribué par le Pouvoir Adjudicateur.

## **VIII. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les candidats qui souhaitent obtenir des renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique concernant le présent cahier des charges peuvent s'adresser à :

Madame Aurélie TEIXEIRA

Tél. : 05 56 00 68 41

Courriel : [urbanisme@mairie-castelnau-medoc.fr](mailto:urbanisme@mairie-castelnau-medoc.fr)

Lu et accepté

A \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Le prestataire